

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée des délégués et 69^e Assemblée générale les 11 et 12 juin 1965, à Bâle

La SIA a tenu son assemblée des délégués le vendredi matin 11 juin, dans la grande salle du Restaurant du Jardin zoologique, à Bâle. Après l'exposé du président, M. A. Rivoire, arch. dipl., Genève, les délégués approuvèrent les comptes de 1964, qui bouclent avec un déficit de 8 %. L'assemblée prit note du fait que les tâches que doit assumer la SIA ne cessent d'augmenter et qu'elles ne pourront à l'avenir être accomplies que si la Société dispose des moyens financiers correspondants. Afin de remédier à la situation créée par le déficit des comptes de 1964, il a été décidé de demander aux membres et aux propriétaires de bureaux une contribution supplémentaire pour l'année courante. Face au vaste programme d'activité devant lequel la Société se trouve placée pour les années à venir, un plan de financement à longue échéance sera présenté aux délégués en même temps que le budget pour 1966.

M. A. Rivoire a été réélu président par acclamation pour une nouvelle période de deux ans.

Pour succéder à MM. F. Roten, ingénieur forestier, Birmensdorf, et Th. Hartmann, Dr ès sc., architecte, Coire, démissionnaires, les délégués élirent M. R. Gujer, architecte dipl., à Saint-Gall, et G. Lombardi, Dr ès sc., ingénieur dipl., à Locarno, comme nouveaux membres du Comité central. Après l'élection des membres du Conseil suisse d'honneur et celle des vérificateurs des comptes, les délégués approuvèrent la norme n° 139 révisée : « Conditions et mode de métré pour les travaux de papiers peints et de tapisserie ».

La discussion du point de l'ordre du jour relatif au Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens aboutit à une unité de vue.

On sait que le Registre, fondé en 1951 par une convention conclue entre les associations professionnelles des diplômés des hautes écoles et des technicums, donne aux techniciens qualifiés, quelques années déjà après la sortie du technicum, la possibilité d'être reconnus comme architecte ou comme ingénieur, à condition d'apporter la preuve de leurs qualifications devant une commission d'experts.

L'assemblée a constaté que le Registre suisse est apte à servir de base pour assurer l'ordre dans les professions techniques. Etant donné qu'aujourd'hui déjà, les lois sur la construction de différents cantons se fondent sur le Registre, et que la Confédération a reçu le mandat, par un postulat du Conseil national, de participer à cette institution, les délégués ont décidé de proposer au Registre sa transformation en une fondation, étant entendu que, pour les personnes sortant des technicums, la loi sur la formation professionnelle, qui prévoit les titres d'« ingénieur-technicien ETS » et d'« architecte-technicien ETS », est déterminante.

Les délégués approuvèrent ensuite la proposition de créer un groupe professionnel SIA des ingénieurs du génie chimique. Le génie chimique, qui joue dans l'industrie, surtout dans l'industrie chimique, un rôle toujours plus important et qui connaît depuis quelques années un intense développement, trouve ainsi, au sein de la Société, une place équivalente à celle des disciplines classiques de la profession d'ingénieur. Enfin, les délégués ont décidé de proposer à l'assemblée générale une modification des statuts destinée d'une part à réduire le nombre des délégués, de 200 actuellement à environ 100, d'autre part à préciser la manière dont les membres peuvent marquer leur appartenance à la SIA, les expressions « bureau d'ingénieurs SIA » ou « bureau d'architectes SIA » n'étant pas admises.

L'après-midi du même jour eurent lieu différentes

visites d'industries bâloises et de la vieille ville de Bâle, qui toutes étaient consacrées à un thème déterminé. Le soir, la section de Bâle de la SIA organisa une réception au « Schützenhaus », à l'occasion de laquelle M. A. Abegg, président du Conseil d'Etat, apporta les salutations et les vœux du Gouvernement bâlois.

L'assemblée générale, qui eut lieu le samedi matin 12 juin à l'aula du Musée des sciences naturelles et d'ethnologie, examina les propositions de l'assemblée des délégués concernant la révision des statuts. Après une allocution du président de la SIA, M. le professeur Max Imboden, docteur en droit, présenta un exposé sur le thème « Die Förderung der wissenschaftlichen Ausbildung und der Ausbau der schweizerischen Hochschulen ».

Les manifestations se poursuivirent le samedi après-midi par des excursions dans la campagne bâloise, dans la Forêt-Noire et en Alsace et se terminèrent le soir par un grand bal dans les salles de la Foire suisse d'échantillons.

L'organisation de ces journées réussies en tous points incomba à nos collègues de la Section bâloise, qui s'acquittèrent de cette tâche avec une grande amabilité.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour les candidats à un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au STS. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les candidats inscrits au STS.

Emplois vacants

Section du bâtiment

238. *Ingénieur civil*, éventuellement *technicien qualifié*, bon staticien, avec ou sans pratique, pour travaux en génie civil général, en particulier ponts. Place stable, entrée le plus vite possible. Bureau d'ingénieur. Bâle.

240. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Construction d'une église catholique, bureau et chantier. Place stable. Entrée le plus vite possible. En outre : *dessinateur en bâtiment*, pour travaux de bureau. Bureau d'architecte. Bourg de l'Oberland zuricois.

246. *Dessinateur en bâtiment ou dessinatrice*, ayant pratique, pour projection et exécution d'hôpitaux. Entrée le plus vite possible. Place stable. Bureau d'architecte. Rive gauche du lac de Zurich.

248. *Dessinateur en béton armé*. Quelques années de pratique. Bâtiments locatifs et usines. Place stable. Entrée le plus tôt possible. Bureau d'ingénieurs. Région lémanique.

250. *Project-Engineer*, preferably ETH or EPUL degree in civil engineering, for project management in Western-Europe. Short initial training in the US and subsequent close collaboration with the US Engineering Department. Occasional travelling. Required languages are English and workable knowledge of at least two other Western European languages. Date of employment: immediately or at convenience. Important US Manufacturing Company in the Building Product Trade for their own European Plant Project.

252. *Dessinateur en bâtiment ou dessinatrice*. Concours pour un hôpital et autres travaux. Bureau d'architecte. Canton de Zurich.

254. *Dessinateur en béton armé*. Entrée à convenance. Place stable. Petit bureau d'ingénieurs. Bâle.

256. Trois *ingénieurs civils ou techniciens en génie civil* : un comme *planning engineer*, un comme *design engineer*, un comme *construction engineer*. Grand projet d'irrigation et constructions en béton armé. Anglais indispensable. Contrat de deux ans aux conditions usuelles. Entrée à convenance. Ministère de l'agriculture d'un Etat du Moyen-Orient. Offres en anglais sur formule avion du STS.

258. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Bâtiments d'habitation. Entrée à convenir. Bureau d'architecte. Argovie.

260. *Technicien en génie civil*, expérimenté et bon staticien. En outre : *dessinateur en béton armé*, éventuellement *dessinateur en génie civil*. Places stables. Bureau d'ingénieurs. Zurich.